

MUROPEX

ENDUIT DE REPARATION EXTERIEUR



Fonction : enduit en poudre destiné au rebouchage et à la réparation en extérieur.

Composition : enduit en poudre à base de liants hydrauliques, de résines et de charges sélectionnées.

Classification : suivant la norme NFT 36.005 famille IV classe 4b.

Adhérence : conforme à la norme XPT 30.608.

Couleur : blanc.

Temps d'utilisation : 30 min à 20 °C.

Temps d'attente avant recouvrement : après séchage complet.

Nettoyage des outils : à l'eau.

Conservation : 6 mois dans son emballage d'origine fermé, stocké au sec.

Préparation : verser la poudre dans l'eau. Mélanger jusqu'à obtention d'une pâte homogène à consistance épaisse. Il est conseillé de ne pas rabattre la pâte lorsqu'elle commence à durcir.

Application : au couteau, à la lame à enduire ou à la lisseuse.

Taux de gâchage : 40 % d'eau.

Épaisseur d'application :

Rebouchage : sans limite d'épaisseur.

Ragréage : jusqu'à 4 mm par passe.

Consommation : 1,1 kg/m²/mm.

Supports : en extérieur sur supports bruts et peints : ciment, béton, revêtement scellés ou collés, anciens fonds peints, briques, pierre, parpaing.

Recouvrement : Dès que l'enduit est sec, après 24H00, il doit être impérativement mis en peinture.

Recouvrable par tous types d'enduits extérieurs ou de peintures (minérales, organiques, revêtement d'imperméabilité), RSE et RPE.

Documents normatifs à consulter :

XPT 30-608 : enduits de peinture pour travaux intérieurs et/ou extérieurs.

NFT 36-005 : classification des peintures, des vernis et des produits connexes.

DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.

DTU 59.2 (NFP 74-202) : revêtements plastiques épais sur béton et enduits à base de liants hydrauliques.

DTU 42.1 (NFP 84-404) : réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères.

Recommandations et précautions d'emploi

• Ne pas appliquer à une température inférieure à +5 °C, supérieure à +30°C et un taux d'hygrométrie supérieur à 80% HR.

• Ne pas appliquer ni sur fonds surchauffés ni sur fonds humides.

Hygiène et sécurité : irritant se référer à la FDS en vigueur.

Mentions légales : Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits, sont fournies en toute bonne foi et en l'état des connaissances techniques à la date d'impression du document.

Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art.